



NEWSLETTER – JANVIER 2012

## Lettre d'information

### du Consulat Général de Belgique à Milan

Répondant à la demande de plusieurs d'entre vous, voici un essai pour synthétiser la récente réforme de l'Etat, reproduisant un article de Philippe Joos dans Legalworld.be. La réforme de l'Etat est encore, à ce stade, un accord politique, qui sera traduit en textes législatifs dans les mois qui viennent.

Les grandes lignes de cette réforme sont:

**la scission de BHV,**  
**la réforme de la loi de financement,**  
**le refinancement et la réorganisation interne de la Région de Bruxelles-Capitale,**  
**d'importants transferts de compétences.**

#### 1° Considérations générales

##### *Un accord majeur*

La sixième réforme de l'Etat modifie profondément le paysage institutionnel belge en déplaçant des compétences non négligeables (en termes de budget et d'outils) vers les entités fédérées. En effet, les **transferts de compétence se chiffrent à 17 milliards d'euros**. L'autonomie fiscale représente près de 11 milliards.

L'accord institutionnel modifie le financement des Régions: **la dotation de l'Etat fédéral disparaît**; en échange, le fédéral réduit (d'un quart) sa fiscalité sur les revenus et octroie aux Régions le droit de percevoir des impôts. Les Régions reçoivent donc la maîtrise d'une part importante de leurs revenus et pourront dès lors définir le montant de leurs revenus (via la fiscalité qu'elles appliqueront). Les Régions vont devoir, progressivement, voler de leurs propres ailes. Jusqu'ici, la **loi de financement** prévoyait un mécanisme de solidarité entre Régions, mais aussi un système de compensation. A l'avenir, on compensera totalement les pertes occasionnées par la nouvelle loi de financement, pour les budgets wallons et bruxellois, mais il n'y aura plus de «bonus» aux mauvais résultats. De plus, cette compensation n'aura qu'un temps: 10 ans. Ensuite, le mécanisme s'éteindra, progressivement les 10 années suivantes. De par ce refinancement, **la Région de Bruxelles-Capitale voit son poids considérablement renforcé**.

##### *Un accord complexe*

La solution pour **BHV** et la **réforme de la loi de financement** sont relativement complexes. Par ailleurs, certaines matières, comme l'emploi ou les soins de santé où les politiques sont désormais écartelées entre deux niveaux de pouvoir.

##### *Un accord transitoire*

S'inscrivant dans la lignée des accords précédents il est, comme eux, appelé à évoluer. Rendez-vous dans dix ans?

## 2° Scission de BHV

La **circonscription électorale** est désormais scindée en trois circonscriptions: celle de Bruxelles-Capitale, celle du Brabant flamand et celle du Brabant wallon. Les six communes à facilités seront réunies dans un nouveau canton électoral: le canton électoral de Rhode-Saint-Genèse. Concrètement, pour l'élection à la Chambre et au Parlement européen, les électeurs de ces six communes pourront voter, sur place, soit pour des listes déposées à Bruxelles, soit pour celles du Brabant flamand. Les électeurs bruxellois ne pourront voter que pour des listes bruxelloises. Le régime électoral des six communes à facilités sera inscrit dans la Constitution et ne pourra être modifié que par une loi adoptée à la majorité spéciale.

L'**arrondissement judiciaire de Bruxelles**, quant à lui, n'est scindé qu'au niveau du parquet: un parquet bilingue à Bruxelles et un parquet flamand à Hal-Vilvoorde (HV). Des magistrats francophones sont détachés vers le parquet de HV pour gérer les dossiers impliquant des prévenus francophones. Les tribunaux sont dédoublés à Bruxelles.

L'emploi des langues fait l'objet d'un règlement particulier qui vient compléter la législation en la matière.

## 3° La loi spéciale de financement

La **loi spéciale de financement** fait l'objet d'un accord complexe sur lequel il serait difficile de s'étendre ici. Cette nouvelle loi **accorde aux Régions une autonomie fiscale de 10,7 milliards** (via un système de centimes additionnels) et les Communautés reçoivent, pour leurs nouvelles compétences, un financement lié à leurs besoins (nombre d'enfants, de seniors, etc.).

Bruxelles, elle, est refinancée, à hauteur de 461 millions.

## 4° Région de Bruxelles-Capitale

La **Région de Bruxelles-Capitale subit une grande réorganisation et se voit ainsi renforcée**, d'une part, par son refinancement et, d'autre part, par le fait qu'elle reçoit les mêmes compétences que les deux autres Régions.

De surcroît, toutes les matières communautaires, à Bruxelles, sont confiées à la **Commission communautaire commune**. Rappelons qu'il s'agit d'une institution gérée conjointement par les Bruxellois, qu'ils soient néerlandophones ou francophones.

L'objectif de cette réforme interne est de rationaliser l'exercice des compétences entre la Région et les 19 communes (urbanisme, logement social, mobilité, propriété, sécurité, tourisme).

## 5° Transferts de compétences

Les principaux **transferts de compétences** concernent le marché de l'emploi, des aspects de la politique des soins de santé, les allocations familiales, la justice et la mobilité.

### *Marché de l'emploi*

Le contrôle de la disponibilité et la sanction des chômeurs passent aux Régions. Le chômeur n'aura désormais de contacts qu'avec une seule autorité : le Forem en Wallonie, le VDAB en Flandres et Actiris à Bruxelles. Seule l'application de la sanction reste de la compétence de l'ONEM (niveau fédéral) puisque c'est l'ONEM qui verse les allocations de chômage.

Les titres-services sont transférés aux Régions. Il en va de même pour le crédit-temps de la fonction publique locale, provinciale, communautaire et régionale.

### *Soins de santé*

Dans ce domaine, le plus gros secteur transféré aux Communautés est celui des maisons de repos et de soins «long care». Sont aussi transférés aux Communautés les aides aux personnes handicapées, la définition des normes auxquelles les hôpitaux doivent répondre et le financement des investissements en la matière.

#### *Allocations familiales*

La totalité du budget des allocations familiales sera transférée aux Communautés. Chaque entité pourra adopter sa propre clé de répartition et fixera ses propres critères (âge de l'enfant, statut des parents...) en fonction de sa propre politique familiale. A Bruxelles, la compétence revient à la Commission communautaire commune.

#### *Justice*

L'organisation judiciaire est modifiée dans l'arrondissement de Bruxelles (voir ci-dessus). Par ailleurs, le nombre d'arrondissements judiciaires est réduit.

Davantage de possibilités sont données aux Régions pour mener leur politique criminelle (droit d'injonction positive dans les matières relevant de leurs compétences). La politique des poursuites et l'établissement de directives en matière de politique criminelle feront l'objet d'un accord de coopération entre le fédéral et les entités fédérées.

L'application des peines sera confiée aux entités fédérées (accueil des victimes, maisons de justice). Les Régions pourront intervenir dans le tribunal d'application des peines.

Le droit de la jeunesse, quant à lui, passe complètement aux mains des Communautés.

#### *Mobilité*

Seront désormais du ressort des Régions :

les limitations de vitesse (sauf sur les autoroutes),

la réglementation en matière de placement de la signalisation routière,

le contrôle des règles régionalisées du Code de la route.

la réglementation en matière de sûreté de chargement et de masse maximale autorisée et des masses entre les essieux des véhicules sur la voie publique,

la réglementation relative au transport dangereux et exceptionnel.

Les Régions pourront dès lors fixer et récupérer les amendes administratives et pénales liées à ces différents points

Le contrôle technique sera également régionalisé alors que les normes des véhicules resteront nationales.

Pour les « mordus », ce lien vous renvoie vers l'accord de gouvernement : 177 pages de saine lecture

[http://www.premier.be/files/20111206/Accord\\_de\\_Gouvernement\\_1er\\_decembre\\_2011.pdf](http://www.premier.be/files/20111206/Accord_de_Gouvernement_1er_decembre_2011.pdf)



*Belgian* BUSINESS CLUB

Milano

La prochaine réunion du **Belgian Business Club** aura lieu le 23 février, et sera consacrée aux finances publiques italiennes : le Professeur Padovani, partenaire du bureau Van Dijk, entreprise belge spécialisée dans la récolte et le traitement d'informations financières, donnera sa compréhension de la stabilité financière des institutions publiques en Italie, en particulier au niveau du pouvoir local. Les participants pourront ainsi avoir un avis de première main sur la réalité de la crise de confiance qui frappe les finances publiques italiennes.

Le Business Club belge s'adresse à tous les belges actifs dans le nord de l'Italie, et aux italiens actifs pour des entreprises belges. L'inscription est gratuite et se fait sur simple demande au consulat.

\*\*\*

Le Consulat signale la visite, dans le cadre du salon du meuble à Milan, du Ministre-Président de la Région flamande Kris Peeters, les 16 et 17 avril. Il inaugurera notamment cette année l'exposition Belgium is Design, rassemblant les trois régions belges, qui se tiendra cette année à la Triennale de Milan, parco Sempione, sur le thème « perspectives ».

\*\*\*

L'Italie du Nord (Lombardie, Emilie-Romagne, Piémont, Vénétie, Val d'Aoste, Ligurie, Trentin Haut Adige, Toscane, Frioul Vénétie Julienne) sont les marchés cibles pour l'AWEX en 2012.

\*\*\*

Bourse aux emplois. Les belges recherchant un emploi dans le nord de l'Italie peuvent envoyer par e-mail leur CV au Consulat, qui le placera sur une banque de données accessible à tous. L'adresse de cette banque de donnée a été communiquée notamment aux entreprises italiennes intéressées par le marché belge, ainsi qu'aux différentes agences de recrutement.

<http://web.me.com/Consobel/Consobel/Jobs.html>

Si vous avez mis votre CV sur le site et que vous ne recherchez plus un emploi, je vous serais reconnaissant de nous le faire savoir.



## SERVICES & INFO

Milano

**Union Francophone des Belges à l'étranger** : votre consulat attire votre attention sur cette association, qui propose notamment à ses membres une collection remarquablement bien faite de fiches techniques sur tous les aspects administratifs relatifs à l'expatriation.

<http://www.ufbe.be/notices/not-over.htm> : Plus de 180 notices rédigées et tenues à jour par les spécialistes de l'U.F.B.E sont à la disposition des membres en ordre de cotisation. Elles concernent les principaux problèmes qui se posent aux expatriés, que ce soit pour un départ de Belgique, pendant leur expatriation ou à l'occasion de leur retour au pays. Vous serez ainsi bien informé sur les démarches à effectuer ainsi que sur les précautions à prendre pour sauvegarder vos droits administratifs, sociaux et fiscaux vis-à-vis de multiples organismes belges. Spécifiquement pour l'Italie, sont disponibles :

- It.1. Tableau synoptique de toutes les formalités administratives suite à une domiciliation en Italie
- It.2. Immatriculation d'un véhicule usagé amené en Italie de Belgique
- It.3. Echange d'un permis de conduire non italien .N'est plus nécessaire
- It.4 Circulaire relative à l'exportation de véhicules vers l'Italie : formalités en Belgique

Composition du nouveau gouvernement fédéral :

[http://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/pouvoirs\\_publics/autorites\\_federales/gouvernement\\_federal/composition\\_gouvernement/](http://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/autorites_federales/gouvernement_federal/composition_gouvernement/)

Elio DI RUPO, Premier Ministre

Steven VANACKERE (CD&V), membre de la Chambre des représentants, ancien Vice-Premier Ministre, est nommé Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique ;

Didier REYNDERS (MR), membre de la Chambre des représentants, ancien Vice-Premier Ministre, est nommé Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes ;

Johan VANDE LANOTTE (SP.A), Ministre d'Etat, membre du Sénat, ancien Vice-Premier Ministre, est nommé Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord ;

Vincent VAN QUICKENBORNE (Open VLD), membre de la Chambre des représentants, ancien Ministre, est nommé Vice-Premier Ministre et Ministre des Pensions ;

Joëlle MILQUET (CDH), membre de la Chambre des représentants, ancienne Vice-Première Ministre, est nommée Vice-Première Ministre et Ministre de l'Intérieur ;

Laurette ONKELINX (PS), membre de la Chambre des représentants, ancienne Vice-Première Ministre, est nommée Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales ;

Sabine LARUELLE (MR), membre de la Chambre des représentants, ancienne Ministre, est nommée Ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture ;

Pieter DE CREM (CD&V), membre de la Chambre des représentants, ancien Ministre, est nommé Ministre de la Défense ;

Consulat Général de Belgique à Milan

10, Corso Magenta, 20123 Milano - [milan@diplobel.fed.be](mailto:milan@diplobel.fed.be) - Tel 02 29062062 - Fax 02 87385439

[Paul MAGNETTE](#) (PS), membre du Sénat, ancien Ministre, est nommé Ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes ;

[Annemie TURTELBOOM](#) (Open VLD), membre de la Chambre des représentants, ancienne Ministre, est nommée Ministre de la Justice ;

[Olivier CHASTEL](#) (MR), membre de la Chambre des représentants, ancien Ministre, est nommé Ministre du Budget et de la Simplification administrative ;

[Monica DE CONINCK](#) (SP.A), est nommée Ministre de l'Emploi.

Les six secrétaires d'Etat :

[Melchior WATHELET](#) (CDH), membre de la Chambre des représentants, ancien Secrétaire d'Etat, est nommé Secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, adjoint à la Ministre de l'Intérieur, et Secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles, adjoint au Premier Ministre ;

[Philippe COURARD](#) (PS), membre de la Chambre des représentants, ancien Secrétaire d'Etat, est nommé Secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes handicapées, chargé des Risques professionnels, adjoint à la Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique ;

[Servais VERHERSTRAETEN](#) (CD&V), membre de la Chambre des représentants, est nommé Secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles, adjoint au Premier Ministre, et Secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments, adjoint au Ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique ;

[Maggie DE BLOCK](#) (Open VLD), membre de la Chambre des représentants, est nommée Secrétaire d'Etat à l'Asile, à l'Immigration et à l'Intégration sociale, adjointe à la Ministre de la Justice ;

[Hendrik BOGAERT](#) (CD&V), Membre de la Chambre des représentants, est nommé Secrétaire d'Etat à la Fonction publique et à la Modernisation des Services publics, adjoint au Ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique ;

[John CROMBEZ](#) (SP.A), membre du Parlement flamand, est nommé Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale, adjoint au Premier Ministre.

## Fonctionnement du Consulat

Nous remercions tous ceux d'entre vous qui ont marqué leur intérêt pour la fonction à mi-temps ouverte au Consulat. Vous avez été nombreux à postuler, avec des CV de très bonne qualité.

Mme Julie de Biolley, qui exerce pour l'instant l'intérim en remplacement de Mme Goossen (qui reviendra en avril), sera finalement engagée pour le poste.



### **Fenêtre sur le cinéma belge au Centre Culturel français de Milan**

Comme chaque année, le CCF organise un remarquable programme dédié au cinéma belge francophone. Cette année, la semaine sera dédiée à l'acteur Olivier Gourmet. Cet acteur a lié son nom à celui des frères Dardenne, et à leur cinéma intimiste, cru, secret et dramatique. Avec son physique imposant et son air tour à tour débonnaire ou inquiétant, Olivier Gourmet s'est imposé comme un interprète particulièrement intense de films d'auteur. Au cinéma, il est révélé en 1996 par La Promesse de Jean-Pierre et Luc Dardenne. Les deux cinéastes belges deviennent ses réalisateurs fétiches, et lui offrent le rôle d'un fabricant et vendeur de gaufres dans Rosetta en 1999 et celui d'un professeur de menuiserie dans Le Fils en 2002, qui lui vaudra le prix d'interprétation masculine au festival de Cannes.

**Lundi 26 mars 20.00 « La promesse »** de Luc Dardenne, Jean-Pierre Dardenne, 1996 avec Jérémie Renier, Olivier Gourmet, Assita Ouedraog. Français, sous titres en italien

Dans la ville industrielle de Seraing, près de Liège, une histoire sordide de l'immigration illégale et de l'allégeance filiale. Igor, 15 ans, trempe innocemment dans les combines de son père Roger, qui exploite de la main d'œuvre émigrée. Jusqu'au jour où un travailleur africain fait une chute et fait promettre à Igor de s'occuper de sa famille, avant de mourir.

**Mardi 27 mars, 20.00 « Venus noire » ( Venere nera )** de Abdel Kechiche avec Yahima Torrès, Andre Jacobs, Olivier Gourmet, Jonathan Pienaar, Jean-Christophe Bouvet. Français, sous titres en italien

Paris, 1817, enceinte de l'Académie Royale de Médecine. " Je n'ai jamais vu de tête humaine plus semblable à celle des singes ". Face au moulage du corps de Saartje Baartman, l'anatomiste Georges Cuvier est catégorique. Sept ans plus tôt, Saartje, quittait l'Afrique du Sud avec son maître, Caezar, et livrait son corps en pâture au public londonien des foires aux monstres.

**Mercredi 28 mars, 18.00 « Un ange à la mer »** de Fédéric Dumont avec Martin Nissen, Olivier Gourmet, Anne Consigny

Louis, un enfant de 12 ans, vit avec son grand frère et ses parents dans une petite ville du sud du Maroc. A Sidi Ifni. C'est un enfant heureux. Il aime son grand frère. Sa mère. Son père. Un jour, son père maniaque - dépressif l'appelle dans son bureau pour lui révéler un secret qui bouleversera l'enfant! Du jour au lendemain, il ne sera plus le même. Son enfance s'évapore! Son innocence le quitte.

**Jeudi 29 mars 18.00 « Le gamin au vélo »** ( Il ragazzo con la bicicletta ) de Jean-Pierre Dardenne, Luc Dardenne avec Jérémie Renier, Cécile De France, Olivier Gourmet, Thomas Doret, Fabrizio Rongione. Français, sous-titres italiens

Cyril, bientôt 12 ans, n'a qu'une idée en tête : retrouver son père qui l'a placé provisoirement dans un foyer pour enfants. Il rencontre par hasard Samantha, qui tient un salon de coiffure et qui accepte de l'accueillir chez elle pendant les week-ends. Mais Cyril ne voit pas encore l'amour que Samantha lui porte, cet amour dont il a pourtant besoin pour apaiser sa colère.

\*\*\*

**Amélie Nothomb** donnera une conférence le **mardi 28 février** à la librairie Feltrinelli, Piazza Piemonte à **Milan**, à **18h30**, dans le cadre du Festival de la Fiction Française. Entrée libre.  
Mme Nothomb sera également à **Bassano del Grappa** le **29 février** Libreria Palazzo Roberti, **18h00** et à **Vérone** le **1er mars**, Librairie Feltrinelli, à **17h30**.

\*\*\*

**A Bologne, l'Association Italo Belge "Bologna-Bruxelles A/R"** organise un **laboratoire sur la Bande dessinée** en 5 séances : auteurs traditionnels et contemporains, thèmes spécifiques : introduction au 9<sup>ème</sup> art, langage dans la BD, Bruxelles dans la BD, Hergé, auteurs classiques et contemporains. L'atelier s'adresse à des personnes qui ont déjà une assez bonne connaissance passive du français (niveau A2 ou plus). Dates : 6/2, 13/2, 20/2, 27/2, 5/3, le mardi de 10h30 à 12h OU le lundi de 18h à 19h30 - 5 séances de 90 min. Coût : 75 euros + carte de membre de l'association

**Bologne, 28-29 février:** le 28, soirée de dégustation de chocolats/pralines -démonstration du processus de fabrication de chocolats artisanaux avec le chocolatier belge André Macors (« Ma maison en chocolat » Saint-Georges-sur Meuse). Sera également proposé un atelier pour enfants et adultes le 29 dont l'objectif sera d'apprendre à préparer des oeufs de Pâques.

**Bologne mardi 13 mars: conférence du linguiste belge Marx Wilmet** (Université Libre de Bruxelles) et **mercredi 14 mars 2012** conférence à l'Université de Ferrara, Faculté de Philosophie et Lettres, à l'occasion de la Fête de la Francophonie.

\*\*\*

**Bologne :** Exposition Marcel Broodthaers "L'espace de l'écriture" du 26 janvier au 6 mai 2012. Une visite sera organisée par l'association.  
Informations sur le site <http://www.mambo-bologna.org/mostre/mostra-87>

Exposition « **UBU sous tous ses aspects** », de l'artiste visuelle Tania Lorandi avec le soutien du collège de Pataphysique, et de nombreux artistes italiens et européens dont les belges Capitaine Lonchamps, André Stas et Fabienne Guerens à **San Benedetto del Tronto** du **7 au 18 avril** (c'est tout là-bas au sud de Rome, mais votre Consul aime bien Alfred Jarry)

\*\*\*

**L'association culturelle Erasmus** organisera **fin février** (date à préciser) un cycle de visites guidées de musées à Côme et à Milan sur des maîtres Flamands, en commençant avec l'exposition de Breughel à Côme. Le cycle sera introduit par une lecture concernant la peinture flamande.

\*\*\*

**Vlamingen in de Wereld** : la nouvelle représentante de VIW à Bologne, Mme Sonia Salsi, aimerait prendre contact avec les flamands vivants dans le nord de l'Italie, en vue de les interviewer sur leur expérience à l'expatriation : [sobu41@yahoo.it](mailto:sobu41@yahoo.it)

## Salon du meuble à Milan, 17 au 22 avril

[Belgium is Design](#), la structure qui rassemble les trois régions belges pour le design, exposera au centre de Milan, à la **trienale, du 17 au 22 avril**. Ouverture quotidienne, 10h30 à 22h00 ; accès gratuit.

25 exposants, célèbres ou émergeants, ont été sélectionnés pour une exposition de très grande qualité sur le thème « perspectives ».

« Quel est l'horizon pour les design aujourd'hui ? Une collection de prototypes, produits, services, projets et systèmes, qui offrent des points de référence tour à tour joyeux, étonnantes ou intrigantes pour comprendre l'influence du design sur nos vies quotidiennes.

Le fil conducteur de l'exposition se déroule sur cinq plans différents : design industriel, design comme art, conception, design social, et design comme œuvre ouverte ».

**Seront présents** : Alinea; aller-retour; Michaël Bihain; Bram Boo; Chevalier-Masson, Julie Vandenbroucke and 51N4E; d'hanis & lachaert; Jean François d'Or/Loudordesign; Maarten De Ceulaer; Declercq; Nathalie Dewez; Alain Gilles; Kaspar Hamacher; Linde Hermans; Intrastructures; Limited Edition; Xavier Lust; Alok Nandi; Nedda El-Asmar; Objekten; Prado Rugs/Papilio; stefan schöning; Strategic Design Scenarios; Unfold; Danny Venlet; and Sylvain Willenz.

L'Exposition Perspectives sera inaugurée le 17/4, par le Ministre-Président de la Région flamande Kris Peeters.

[Wallonie Bruxelles Design Mode](#) présentera des jeunes designers au [salon satellite](#), sur le site de la Foire à Rho. L'accès à cette partie du salon est gratuit. Les concepteurs sélectionnés viennent présenter eux même leur prototypes aux éditeurs de meubles –et accessoirement au public : les contacts avec les designers sont passionnantes.

**Seront présents** : Audrey Bahim, Emmanuel Bauthier, Pascal Breucker, Pauline Coudert, Laurent Chabrier, Emmanuel Gardin, Jean-Baptiste Goetgheluck, Jonathan Honvoh, Rodrigue Strouwen, Laure Kasiers, Olivier Pitot, Giulia Sugranves, Kenny Berghe

Si vous ne désirez pas recevoir cette lettre, répondez simplement à ce mail: nous vous enlèverons de notre mailing list.

En revanche, **n'hésitez pas à transmettre cette lettre à d'autres belges ou amis de la Belgique : nous nous ferions un plaisir de les inclure dans la liste des destinataires.**

## Liens utiles

### **Informations administratives, consulaires, nationales :**

Consulat Général de Belgique à Milan: [milan@diplobel.fed.be](mailto:milan@diplobel.fed.be);  
<http://countries.diplomatie.belgium.be/fr/italie/>

### **Informations sur la communauté belge du Nord de l'Italie: culture, business club, etc :**

Communauté belge du nord de l'Italie:

[http://web.me.com/consobel/Consobel/Consobel\\_home.html](http://web.me.com/consobel/Consobel/Consobel_home.html)

**Toutes les informations de cette newsletter, et bien plus encore, se trouvent sur ce site mis à jour (plus ou moins...) chaque semaine.**

Ambassade de Belgique à Rome: [rome@diplobel.fed.be](mailto:rome@diplobel.fed.be) ; <http://www.diplomatie.be/romefr>

Flanders Investment & trade: [milan@fitagency.com](mailto:milan@fitagency.com) ; <http://www.flandersinvestmentandtrade.be>  
AWEX: [milano@vallonia.it](mailto:milano@vallonia.it) ; <http://www.vallonia.it>

Bruxelles-export: [bruxelles-milano@bruxelles-milano.it](mailto:bruxelles-milano@bruxelles-milano.it) ; <http://www.bruxelles-export.be>

Turismo Fiandre: [info@turismofiandre.it](mailto:info@turismofiandre.it) ; <http://www.turismofiandre.it>

Turismo Bruxelles-Vallonia: [info@belgioturismo.it](mailto:info@belgioturismo.it) ; <http://www.belgioturismo.it>

Vlamingen in de Wereld: <http://www.viw.be>

Sonia Salsi, nouvelle représentante de Vlamingen in de Wereld à Bologne :  
Via San Donato, 43/2, 40127 Bologna c/o Cammareri ; [soniasalsi@yahoo.com](mailto:soniasalsi@yahoo.com)

Union Francophone des Belges à l'Etranger : [www.ufbe.be](http://www.ufbe.be)

Le petit journal.com de Milan : [www.lepetitjournal.com/milan.html](http://www.lepetitjournal.com/milan.html)

Erasmus Associazione Culturale: [info@erasmusassocult.org](mailto:info@erasmusassocult.org) ; <http://www.erasmusassocult.org>

Associazione Italo-belga di Bologna [www.bolognabruxelles.it](http://www.bolognabruxelles.it) Via Santa Caterina, 55/A  
40123 BOLOGNA (+39) 339/6689362 (une nouvelle adresse : tres chic).